

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
03 FÉVRIER 2020**

**2020-11 APPROBATION DE L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2020**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 25

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 2

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 7

PRÉSENTS

Michel GIRAUDY, Jacqueline POLETTI, Simone PERGET, Claude GERMAIN, Georges TRESALLET
(Bourg-Saint-Maurice)

Gilles FLANDIN, Clémence BERGER-SABBATEL, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)

Jean-Claude FRAISSARD, Arlette NOIR, (Montvalezan)

Paul CUSIN-ROLLET, Georges CHARRIERE, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy-Tarentaise)

Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON (Séiez)

Jean-Christophe VITALE, Maud VALLA (Tignes)

Marc BAUER, Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)

Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE)

Laurent HANICOTTE (pouvoir à Jean-Claude FRAISSARD)

EXCUSÉS

Louis GARNIER, Éric MINORET, Marie-Agnès ARPIN, Monique GRANIER, Xavier TISSOT,
Séverine FONTAINE, Alain EMPRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Olivier PETIT

2020-11 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2020

Vu les demandes présentées par les structures,

Le Président présente au Conseil communautaire le tableau des subventions de fonctionnement accordées aux différentes structures pour un montant total de 139 300 €.

Article	Bénéficiaires	Subvention 2020
6574	GEDA	12 000 €
	Foyer Socio-éducatif	2 400 €
	Bibliothèque du collège	3 000 €
	UNSS collège	3 000 €
	Association sportive lycée	1 600 €
	Comité de savoie	22 000 €
	ADMR	60 000 €
	Association Saint Michel	2 000 €
	Association Coup de Pouce	5 000 €
	Associations des parents d'élèves - CLIS	1 800 €
	Echos du St Bernard	5 000 €
	Associations culturelles	5 000 €
	La Ruchette	10 000 €
	Comité de bassin d'emploi	1 000 €
6743	APPMA	1 000 €
	Les SaintExupériens	600 €
	Auvergne Rhône-Alpes entreprises	3 900 €
TOTAL		139 300 €

Vu le Rapport d'Orientation présenté au Conseil Communautaire du 09 décembre 2019 ;

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 20 janvier 2020 ;

Le Conseil communautaire, **à l'unanimité**, décide :

- **D'APPROUVER** à l'unanimité le tableau des subventions 2020
- **DIT** que les sommes sont inscrites au budget primitif 2020
-

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELDARD**

